

RESSOURCE E

Estimer la taille du marché existant pour le tennis intérieur

Le facteur le plus important pour déterminer le besoin d'un terrain de tennis intérieur est le nombre de joueurs de tennis potentiels qui trouveraient l'installation pratique et abordable. Par conséquent, l'estimation de la taille du marché actuel et futur du tennis à proximité raisonnable d'une nouvelle installation intérieure proposée est une étape importante dans la détermination des besoins.

Selon les habitudes de participation et d'inscription des consommateurs de sports et de loisirs, les joueurs de tennis potentiels qui résident dans un rayon de 8 à 12 minutes de l'installation proposée sont considérés comme le marché primaire de l'installation. En général, de 60 % à 70 % de la clientèle de l'installation proviendra du marché primaire. Le marché secondaire provient d'une zone située à l'extérieur des limites du marché primaire et le temps de déplacement jusqu'à l'installation peut atteindre 20 minutes.

Les délimitations de ces marchés peuvent grandement varier en fonction des caractéristiques de la collectivité, de son emplacement urbain ou rural, de la composition démographique locale, de ses résidents, etc. Une analyse des inscriptions au programme et des données sur les ventes du service local des loisirs peut fournir une très bonne indication de l'endroit où un nouveau site proposé pourrait attirer des joueurs de tennis potentiels.

Il serait également pertinent de comprendre la position de la municipalité sur le nombre de résidents d'autres juridictions qui seraient acceptés au nouveau site. Normalement, les relations financières entre les municipalités et les organisations externes ne sont justifiables que si la contribution municipale — comme l'accès aux terrains publics de tennis intérieurs — procure un niveau acceptable d'avantages communautaires aux contribuables locaux. Par conséquent, même si les personnes vivant à l'extérieur de la juridiction ou du territoire en question pouvaient aider à accroître la liste des membres d'un site intérieur potentiel, les résidents municipaux locaux qui ont un accès plus direct au site proposé devraient être considérés comme cibles principales dans l'analyse des besoins.

Un autre facteur à prendre en considération dans l'analyse des besoins est le nombre d'acteurs potentiels sur le marché des adultes. Les enfants et les jeunes représentent une partie de la collectivité de tennis qui participera à des programmes de tennis qui peuvent fournir un flux raisonnable de revenus en plus des revenus d'adhésion ou des revenus d'utilisation des terrains. Toutefois, les revenus générés par l'adhésion d'un adulte ou d'une famille et les revenus générés par les terrains représentent habituellement un élément important d'une analyse de rentabilisation positive. Ainsi, même si les jeunes joueurs de tennis bénéficieront de la disponibilité d'un site intérieur dans la municipalité, l'évaluation des besoins devrait être plus fortement axée vers le nombre potentiel de joueurs adultes disponibles dans le marché.



Crédit photo : Peter Power



Les variables clés requises pour estimer avec précision le nombre de joueurs de tennis potentiels sur les marchés primaire et secondaire sont les suivantes :

- A. Le nombre d'adultes résidant actuellement dans les zones de marché primaire et secondaire de la nouvelle installation proposée, ainsi que toute estimation de la croissance démographique dans les deux zones au cours des 10 à 15 prochaines années (habituellement obtenu auprès des services de planification municipale);
- B. Le taux de participation au tennis le plus récent dans votre collectivité (si les données municipales provenant par exemple d'un plan directeur des sports ou des loisirs ne permettent pas d'obtenir un taux de participation local, le taux de participation provincial de Tennis Canada peut être utilisé);
- C. Le pourcentage de joueurs assidus parmi le bassin général de tous les joueurs de tennis (les joueurs assidus sont les candidats les plus susceptibles d'être affiliés à des clubs extérieurs ou intérieurs);
- D. Le taux le plus récent de participation au tennis intérieur par les joueurs de tennis (provenant de l'étude annuelle de Tennis Canada sur l'image de marque).
- E. Le nombre estimé de personnes qui jouent au tennis intérieur dans des installations existantes dont le marché ou la zone commerciale chevauche la zone de marché du site proposé.

Par exemple, supposons que :

- La population résidentielle adulte dans le secteur du marché primaire est de 50 000 personnes et de 25 000 dans le marché secondaire. Ces deux marchés connaîtront une croissance annuelle de 2 % au cours des 15 prochaines années.
- Le taux de participation au tennis local est approximativement équivalent au taux national de 18 %.
- Le pourcentage national de joueurs de tennis qui jouent à l'intérieur est de 20 %.
- 20 % des joueurs de tennis jouent régulièrement (selon la définition du joueur assidu de Tennis Canada).

Ces facteurs permettent d'établir les projections suivantes concernant les joueurs disponibles dans les marchés primaire et secondaire.

	ANNÉE 1	ANNÉE 5	ANNÉE 10	ANNÉE 15
<i>Population adulte dans le marché primaire</i>	50 000	54 122	59 755	65 974
<i>Population adulte dans le marché secondaire</i>	25 000	27 061	29 877	32 987
<i>Nombre de joueurs dans le marché primaire @ 18 %</i>	9 000	9 742	10 756	11 875
<i>Nombre de joueurs dans le marché secondaire</i>	4 500	4 871	5 378	5 938
<i>Nombre de joueurs intérieurs dans le marché primaire @ 20 %</i>	1 800	1 948	2 151	2 375
<i>Nombre de joueurs intérieurs dans le marché secondaire</i>	900	974	1 076	1 188
<i>Nombre de joueurs intérieurs réguliers dans le marché primaire @ 20 %</i>	360	390	430	475
<i>Nombre de joueurs intérieurs réguliers dans le marché secondaire</i>	180	195	215	238
<i>Marché total disponible</i>	540	585	645	713

